

gouverneur dans l'obligation de renvoyer le gouvernement et par la suite, de dissoudre le parlement.

Nous pourrions réunir ici des centaines de pages de commentaires sur cette sale transaction, commentaires indignés faits par des libéraux mêmes. Nous allons nous contenter, d'abord, de rappeler que M. Tarte a écrit que " M. Armstrong n'avait pas droit de recevoir la moitié d'un sou " et de citer les paroles du chef libéral, M. Laurier :

Quant au scandale de la Baie des Chaleurs, je n'hésite pas à dire que c'est une fraude, une transaction malheureuse, qu'il faut condamner sans hésitation, qui ne peut être défendue.